

Province du Québec
MRC d'Abitibi-Ouest
Municipalité de Palmarolle

Séance extraordinaire des membres du conseil de la Municipalité de Palmarolle, tenue à la Salle du conseil au 499, route 393 à Palmarolle, le mardi 10 mars 2020, à 18 h 30.

Séance tenue sous la présidence de monsieur le maire suppléant, Jacques Chabot.

Présences :

M^{mes} Lyne Vachon
Véronique Aubin

MM Daniel Perron
Raymond Roy

Absences :

M^{me} Aline Bégin
Louisa Gobeil

Assiste également à l'assemblée, madame Carole Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière, qui agit en tant que secrétaire d'assemblée.

Il est constaté que l'avis de convocation a été notifié tel que prévu aux articles 152, 153 et 156 du Code municipal, à tous les membres du conseil, incluant les membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance soit : Mme Louisa Gobeil et Mme Aline Bégin.

Constatation du quorum et de la régularité de la séance du conseil.

Ouverture de la séance à 18 heures et 35 minutes, et mot de bienvenue du président d'assemblée.

→ **LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Résolution n° 20-03-085

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Reporter le point suivant :

2.3. Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés (PRIMADA) / Locaux accessibles pour nos aînés;

L'ordre du jour se lira donc comme suit :

1. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR;
2. DOSSIERS ADMINISTRATIFS;
 - 2.1. Programme d'aide à la voirie locale – Volet « *Projets particuliers d'amélioration* »;
 - 2.2. Acte de servitude en faveur d'Hydro-Québec pour le prolongement du réseau électrique de la 2^e Rue Est;
3. EMPLOYES;
 - 3.1. Embauche d'une directrice générale par intérim;
4. LEVÉE DE LA SÉANCE.

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par la conseillère Véronique Aubin et unanimement résolu :

Que l'ordre du jour présenté par la directrice générale, secrétaire-trésorière et secrétaire d'assemblée, Carole Dubois, soit adopté tel que présenté.

→ **DOSSIERS ADMINISTRATIFS**

Résolution n° 20-03-086

**Programme d'aide à la voirie locale – Volet
« Projets particuliers d'amélioration »**

ATTENDU que la Municipalité de Palmarolle a pris connaissance des modalités d'application du volet *Projets particuliers d'amélioration* (PPA) du *Programme d'aide à la voirie locale* (PAV);

ATTENDU que le formulaire de reddition de comptes V-0321 a été dûment rempli;

ATTENDU que les travaux réalisés ou les frais inhérents sont admissibles au PAV;

ATTENDU que le réseau routier pour lequel une demande d'aide financière a été octroyée est de compétence municipale et admissible au PAV;

POUR CES MOTIFS,

Il est proposé par le conseiller Daniel Perron, appuyé par le conseiller Raymond Roy et unanimement résolu et adopté :

QUE le conseil de la Municipalité de Palmarolle approuve les dépenses d'un montant de vingt mille quatre cent onze dollars et cinquante-quatre cents (20 411.54 \$) relatives aux travaux d'amélioration réalisés et frais inhérents admissibles mentionnés sur le formulaire V-0321, conformément aux exigences du ministère des Transports du Québec.

Résolution n° 20-03-087

**Acte de servitude en faveur d'Hydro-Québec
pour le prolongement du réseau électrique
de la 2^e Rue Est**

Il est proposé par la conseillère Daniel Perron, appuyé par la conseillère Lyne Vachon et unanimement résolu et adopté :

QUE madame la mairesse Louisa Gobeil et madame Carole Dubois, directrice générale et secrétaire-trésorière, soient autorisées à signer un acte de servitude en faveur d'Hydro-Québec faisant suite à l'option de servitude en arrière-lots pour l'installation de poteaux pour les lignes électrique, sur une partie des lots suivants :

- 6 177 421;
- 6 177 422;
- 6 177 423;
- 6 177 424;
- 6 177 425;

au cadastre du Québec, circonscription foncière d'Abitibi, propriété de la Municipalité de Palmarolle et que M^e Roger Vachon soit désigné en tant que notaire responsable du dossier.

Un huis clos est demandé concernant les conditions de travail et le salaire pour l'embauche d'une directrice générale intérimaire et secrétaire-trésorière intérimaire, puisque la personne concernée est présente dans la salle.

À la demande des membres du conseil et de la mairesse, les personnes présentes quitte la salle du conseil à 20 h 10.

→ **EMPLOYÉS**

Résolution n° 20-03-088

**Nomination d'une directrice générale et
secrétaire-trésorière intérimaire**

Il est proposé par la conseillère Lyne Vachon, appuyé par le conseiller Raymond Roy et unanimement résolu et adopté;

QUE le conseil municipal nomme madame Véronique Hince, adjointe à la direction générale, en tant que directrice générale et secrétaire-trésorière intérimaire pour combler le poste de la directrice générale actuelle madame Carole Dubois, qui termine son mandat le 31 mars prochain.

QUE madame Véronique Hince occupera ledit poste pour une période indéterminée, c'est-à-dire jusqu'à l'embauche d'un (e) directeur (trice) général (e) à temps plein et débutera son mandat le 11 mars 2020 en remplacement des journées de vacances de M^{me} Dubois soit le 11,12 et 13 mars 2020 et les 23, 24, 25, 26, 27, 30 et 31 mars 2020.

QUE le conseil municipal mandate madame Véronique Hince, directrice générale intérimaire et secrétaire-trésorière intérimaire, afin de signer les chèques des fournisseurs, de commandites et de paies des employés, les contrats de vente de terrain et actes notariés, les contrats d'entente et d'engagement ainsi que tout autre document pertinent au fonctionnement administratif régulier pour et au nom de la Municipalité de Palmarolle.

→ **LEVÉE DE LA SÉANCE**

Résolution n° 20-03-089

Levée et fermeture de la séance

Il est proposé par la conseillère Véronique Aubin, appuyé par le conseiller Daniel Perron et unanimement résolu et adopté :

QUE la séance soit levée à 20 heures et 43 minutes.

Le président d'assemblée,

La secrétaire d'assemblée,

[Original signé]

Jacques Chabot
Maire suppléant

Véronique Hince
Directrice générale p. i.
Secrétaire-trésorière p. i.